

## AUTONOME

## INTELLIGENT

## EFFICACE

Nous redéfinissons la gestion de fortune.

Pour une génération qui veut décider elle-même.

**Découvrir clevercircles gratuitement maintenant :**  
[www.clevercircles.ch](http://www.clevercircles.ch)

Ou contactez-nous :

 [hello@clevercircles.ch](mailto:hello@clevercircles.ch)

 +41 58 268 16 17

### Informations légales

clevercircles et le logo clevercircles sont des marques déposées de la Banque CIC (Suisse) SA, tous droits réservés. Ce document poursuit un objectif d'information et de marketing pur. Il ne représente ni une offre au sens juridique, ni une invitation, ni une recommandation de la Banque CIC (Suisse) SA.

Les conditions énoncées sont purement indicatives et peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis par la Banque CIC (Suisse) SA. La Banque CIC (Suisse) SA ne garantit pas l'exhaustivité, la fiabilité, l'exactitude et l'actualité des présentes informations et données.

© 2018, Banque CIC (Suisse) SA

## Clevercircles calendrier des investissements

### PRENDRE DES DÉCISIONS RÉGULIÈRES ET CIBLÉES

Clevercircles vous demande votre avis sur les principaux marchés six fois par an (vote). De cette façon, vous pouvez facilement vérifier votre stratégie d'investissement et l'ajuster tactiquement - soigneusement et sans agitation (restructuration).

### STRATÉGIE ET TACTIQUE DE VOTRE CHOIX

En cas de restructuration du portefeuille, vous décidez vous-même si vous suivez votre stratégie („rebalancing“) ou si vous déviez tactiquement et réduisez ou augmentez certaines classes d'actifs (restructuration tactique).

### UN PLAN D'ÉPARGNE EN VAUT LA PEINE

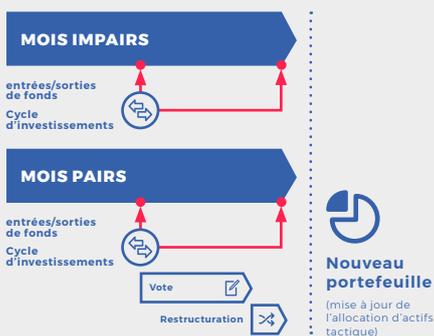
Avec un plan d'épargne, vous constituez progressivement votre patrimoine, aussi souvent et aussi longtemps que vous le souhaitez, à partir de CHF 100 par mois. Après tout, les investissements réguliers sont toujours la bonne chose à faire (investissement initial minimum CHF 10'000.-).

#### GESTION DE PORTEFEUILLE

#### NOUVEAUX VERSEMENTS ET RETRAITS

Mois de référence	Vote	Restructuration	Cycle d'investissement I	Cycle d'investissement II
<b>2018</b>				
<b>Décembre</b>	17.12.-28.12.2018	29.12.-02.01.2019	17.12.2018	03.01.2019
<b>2019</b>				
<b>Janvier</b>	—	—	15.01.2019	31.01.2019
<b>Février</b>	18.02.-01.03.2019	02.03.-06.03.2019	15.02.2019	07.03.2019
<b>Mars</b>	—	—	15.03.2019	29.03.2019
<b>Avril</b>	15.04.-26.04.2019	27.04.-01.05.2019	15.04.2019	02.05.2019
<b>Mai</b>	—	—	16.05.2019	31.05.2019
<b>Juin</b>	17.06.-28.06.2019	29.06.-03.07.2019	17.06.2019	04.07.2019
<b>Juillet</b>	—	—	16.07.2019	31.07.2019
<b>Août</b>	19.08.-30.08.2019	31.08.-04.09.2019	15.08.2019	05.09.2019
<b>Septembre</b>	—	—	16.09.2019	30.09.2019
<b>Octobre</b>	21.10.-01.11.2019	02.11.-06.11.2019	15.10.2019	07.11.2019
<b>Novembre</b>	—	—	15.11.2019	02.12.2019
<b>Décembre</b>	16.12.-27.12.2019	28.12.-02.01.2020	16.12.2019	03.01.2020

#### CYCLE DE VOTE



#### Règles/Informations

##### VOTE

Commence au milieu des mois pairs et dure 12 jours. Le vote se termine le vendredi le plus proche de la fin du mois. Au cours de cette phase, vous donnez votre avis sur l'évolution des marchés. Le vote est „aveugle“, ce qui signifie que pendant le vote, vous ne voyez pas ce que les autres ont spécifié.

##### RESTRUCTURATION

Commence le samedi après la fin de la période de vote et dure 5 jours jusqu'au mercredi de la semaine suivante. Vous pouvez restructurer votre portefeuille pendant cette phase (gratuitement). Les résultats du vote pour chacun de vos Circles seront calculés et vous verrez quelle réallocation correspondrait à l'opinion du Circle que vous avez choisi. La restructuration n'est pas exécutée tant que vous n'avez pas passé l'ordre dans cette phase. Sans ordre, le portefeuille reste tel quel.

##### CYCLE D'INVESTISSEMENT

En règle générale, les nouveaux fonds sont investis deux fois par mois conformément à l'allocation d'actifs valable au prorata ou vendus en cas de retraits (des écarts sont possibles, voir tableau pour les données exactes). Le cycle d'investissement I a toujours lieu le 15 du mois ou le premier jour ouvrable suivant ; le cycle d'investissement II dans les mois pairs après la phase de restructuration et dans les mois impairs le dernier jour ouvrable de la période. Les versements sur votre compte clevercircles crédités la veille seront investis. De même, les retraits saisis jusqu'au jour précédent (17h) sont exécutés ces jours-là. Tous les investissements et les ventes réalisés pendant les cycles d'investissement sont gratuits.